

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
VILLE DE LORRAINE**

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT URB-03-16

Règlement URB-03-16 modifiant le « Règlement URB-03 sur le zonage » concernant le changement de la délimitation de la zone HU-202

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Lorraine juge opportun de procéder à une modification du *Règlement URB-03 sur le zonage* en vigueur;

CONSIDÉRANT QU’ un avis de motion a été donné accompagné du dépôt du projet de règlement lors de la séance du conseil municipal du 19 août 2025;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal de la Ville de Lorraine décrète ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le plan de zonage du *Règlement URB-03 sur le zonage* est modifié par l’annexion du lot 2 323 531 du cadastre du Québec (265, boulevard De Gaulle) et d’une partie du lot 2 323 490 du cadastre du Québec (260, boulevard De Gaulle) à la zone HU-202, le tout tel que montré à l’annexe 1 du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le plan de zonage du *Règlement URB-03 sur le zonage* est modifié par l’annexion des lots 2 323 508 et 2 323 510 du cadastre du Québec (intersection des boulevards De Gaulle et René-D’Anjou) à la zone HU-202, ayant pour conséquence d’abroger la zone I-113, le tout tel que montré à l’annexe 2 du présent règlement.

ARTICLE 3.

La grille des normes de la zone I-113 du *Règlement URB-03 sur le zonage* est abrogée.

ARTICLE 4.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

M. Jean Comtois
Maire

Me Audrey-Anne David
Assistante-greffière

**CERTIFICAT ATTESTANT LA DATE DE CHACUNE DES APPROBATIONS REQUISES
(article 357 L.C.V.)**

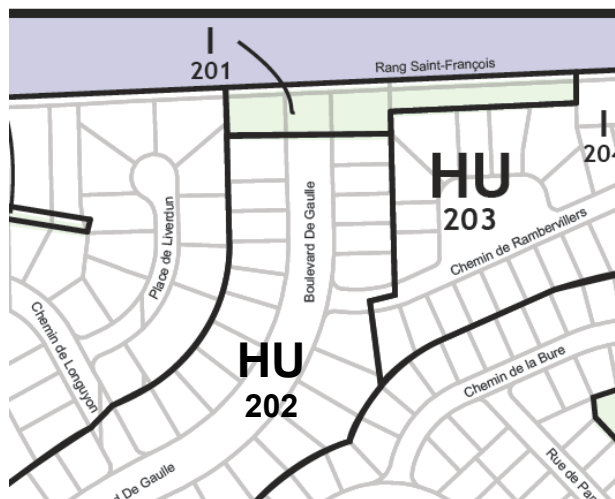
Avis de motion et dépôt du projet de règlement :	19 août 2025 (2025-08-149)
Adoption du premier projet de règlement :	19 août 2025 (2025-08-149)
Transmission à la MRC :	20 août 2025
Assemblée publique de consultation :	9 septembre 2025
Adoption du second projet de règlement :	9 septembre 2025 (2025-09-167)
Avis public aux personnes habiles à voter :	10 septembre 2025
Adoption du règlement :	
Certificat de conformité de la MRC :	
Entrée en vigueur :	

M. Jean Comtois
Maire

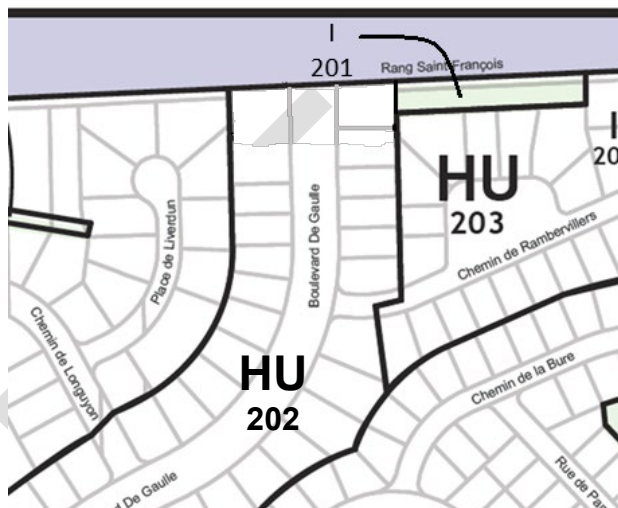
Me Audrey-Anne David
Assistante-greffière

Annexe 1

Zone HU-202 avant et après la modification réglementaire



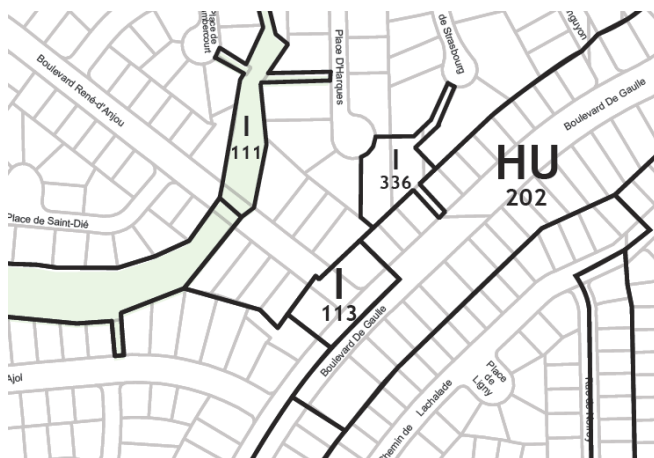
Avant modification



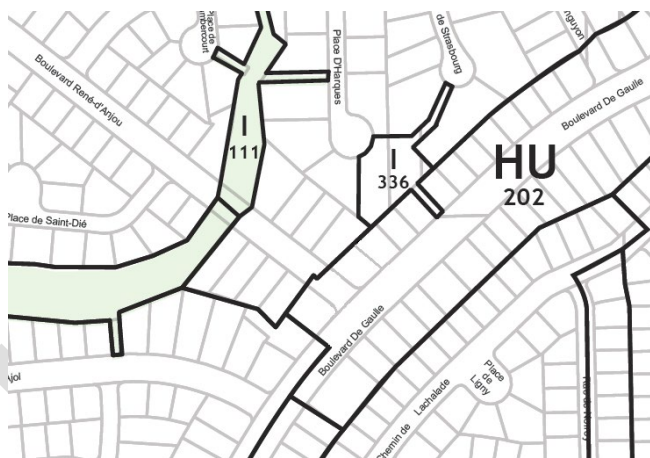
Après modification

Annexe 2

Zone HU-202 avant et après la modification réglementaire et abrogation de la zone I-113



Avant modification



Après modification